



## Licenciement pour abandon de poste après un congé parental

Par **caroline**, le **18/09/2010** à **23:48**

Bonjour,

Je suis actuellement en congé parental, et vais bientôt reprendre le travail.

Mais ça se passe mal, et ne suis plus motivé à y retourner.

J'avais envi de ne pas me présenter sur mon lieu de travail à la fin de mon congé parental, mais ne sais pas si j'aurais droit aux assedic?

Sinon, comment faire?

Cordialement.